



Comité d'Action et d'Entraide Sociales du CNRS
Château de Brivazac
Avenue Albert Schweitzer 33 600 PESSAC
Tèl : 05.56.04.65.20/ 05.56.04.65.21
Fax 05.56.04.65.22

Bordeaux, le 21/06/2012

Compte-rendu de la réunion CLAS du 14/05/2012

Membres présents : C. Bajou, L. Bresson-Bepoldin, M. Brethes, C. Cabeza, F. Daniel, L. Dorthe (SGEN-CFDT), G. Devès, E. Durand, L. Dutruch, S. Fitoussi-Le Camus, M. Fouassier, M. Goillandeau, K. Lecuona, A. Marchand, J-M. Débordes (SNIRS-CGC), L. Roudier, J. Walter, P. Hortolland.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du CLAS du 26 mars
2. Convention CLAS – Tennis
3. Site internet
4. Point sur le travail des commissions
5. Questions diverses

1. Approbation du compte rendu du CLAS du 26 mars

G. Devès propose que le vote soit repoussé dans la mesure où le temps imparti pour relire le compte rendu a été très court (3 jours). Il propose que le vote ait lieu exceptionnellement par email pour ne pas ralentir la procédure. La demande est acceptée à l'unanimité. Les amendements devront être soumis avant le 25 mai et le vote aura lieu entre le 29 mai et le 1^{er} juin.

2. Convention CLAS – Club de tennis.

Dans le cadre du renouvellement de la convention entre le CLAS et le club, une proposition de convention a été envoyée au club pour amendements. En l'absence de réponse du club, A. Marchand a envoyé un courrier au Président du Club expliquant que l'accès aux courts des membres du club n'est autorisé que dans le cadre défini par la convention. En l'absence de convention, il est donc envisagé de suspendre l'accès aux courts des membres du club à partir du 15 avril et jusqu'à renouvellement de la convention.

Suite à ce courrier, une réunion entre le CLAS et le Club de tennis a été organisée le 9 mai 2012. A. Marchand (Président du CLAS), L. Bepoldin (Présidente du CAES régional), J. Walter (trésorière) et L. Dutruch (responsable de la commission Sports) ont représenté le CLAS. Le club de tennis a été représenté par l'ensemble des membres du bureau du club. Cette réunion a permis d'évoquer le problème récurrent de communication existant entre les 2 entités, le CLAS reprochant notamment au club son mutisme des semaines passées. La réunion a permis néanmoins de s'entendre sur un certain nombre de divergences détaillées comme suit :

- Sur la gestion des courts : la convention passée entre le CNRS et le CAES est sans ambiguïté sur le fait que le CLAS a l'entière responsabilité des courts de tennis, notamment en termes de gestion des accès aux terrains.
- Sur la répartition des dépenses au pro-rata du nombre de membres : aujourd'hui le pro-rata est d'environ 75 % à la charge du club de tennis, ce qui d's'avère une dépense trop importante pour le club et d'autre part difficile à mettre en œuvre pour de petites dépenses.
- Réfection des terrains : la réfection des terrains devra être effectuée dans environ 5 ans.

- Gestion des membres : il est important que tous les joueurs ayant accès aux courts soient référencé par le CLAS, notamment dans l'éventualité d'une demande exceptionnelle de financement par le CAES national de la réfection des terrains. Aujourd'hui, il existe un décalage important entre le nombre de joueurs utilisant les terrains (environ 40) et le nombre d'agents identifiés accédant aux courts (environ 10).
- Le CLAS propose de prendre à sa charge les frais d'entretien des courts (achat de démoissant) (environ 300€/an). Le club se propose d'appliquer le produit sur les terrains.
- Le club explique qu'il a souscrit une assurance couvrant la dégradation des biens depuis la réfection des courts (2006) en regrettant que la CLAS n'est pas souscrit cette assurance dans la mesure où il a la gestion des installations. Le CLAS se propose de rectifier ce point et de prendre à sa charge cette assurance.
- Nouvelle convention : les différents points de discorde ayant été levé, une nouvelle convention doit être rédigée par le CLAS et soumise au club de tennis.

3. Site web

Le site web du CLAS a fait peau neuve et il est important que les différentes commissions utilisent ce moyen de communication pour inciter les agents à participer aux activités organisées par le CLAS.

Dans le même registre, une information sur le CLAS a été ajouté au livret d'accueil des nouveaux entrants de l'ICMCB.

4. Point sur les commissions

Commission Loisirs-Séniors : une sortie a eu lieu au musée d'Aquitaine et l'exposition consacrée à Iturria. La sortie s'est révélée plus longue que prévue mais a été très appréciée par les 10 participants. Prochaine sortie prévue à l'automne à préciser.

Commission Sorties – Voyages :

- Bilan de la sortie à Pichon / Cordouan
 - La sortie a réuni 30 personnes. Le rendez vous fixé (7h45) était un peu tôt pour les plus jeunes.
 - Itinéraire : route des châteaux le long de la Garonne / Visite du Château de Pichon – Longueville et dégustation / Pique-nique à la pointe de grave / Visite du phare de Cordouan /
 - Château de Pichon : très intéressant
 - Cordouan : problème de communication de la part de la compagnie maritime, notamment pour expliquer où se retrouver après la visite du phare. D'autre part, le voyage a été « épique » dans la mesure où le bateau est tombé en panne au retour et a dû être remorqué jusqu'à la pointe de Grave.
 - Malgré la panne, les participants gardent un bon souvenir de cette sortie.
- Prochaine sortie le 2 juin avec une visite guidée du cimetière de la Chartreuse
- Sorties contées : une réunion avec l'animatrice est prévue.

Commission Enfance

- C. Martines a été en arrêt maladie et remplacée au pied levé par une animatrice plutôt habituée à l'accueil périscolaire.
- Une réunion est prévu avant la sortie à La Rochelle du 20 juin.
- Programme de la sortie de la Rochelle :
 - Pour les petits, Animation « les ptits marins » en bateau et dans la ville
 - Pour les plus grands, visite sensorielle de la ville

- Pique-nique
- Après midi, pour tous, visite de l'aquarium
- Ouverture du centre en juillet pendant 4 semaines : une enquête est en cours pour estimer les besoins d'accueil
- Rentrée 2012 : 3 places se libèrent pour les petits.

A. Marchand remarque le nombre limité de places libérées au regard des enfants en liste d'attente pose la question de l'augmentation de la capacité d'accueil du centre. Le problème quoique complexe devra être posé plus formellement ultérieurement.

Toutes les commissions ne s'étant pas réunies depuis la dernière réunion du CLAS, un appel aux différentes commissions est lancé dans ce sens.

5. Questions diverses

- En prévision de l'assemblée générale du CAES qui aura lieu les 12 et 13 juin 2012 à Paris, nous devons désigner un représentant du CLAS. E. Durand participera à cette AG en tant que représentant du CAES régional.
- Entrevue avec le nouveau délégué régional : à prévoir à l'occasion du prochain CLAS

La prochaine réunion du CLAS est fixée le mardi 3 juillet à 9h30. Les membres du bureau se réuniront le 18 juin à 12h30.

La séance est levée à 12h10.